

Portugal : pour voter, les chrétiens peuvent manquer la messe

Telle est la consigne lancée par le clergé, soucieux d'éviter que les abstentions ne favorisent la gauche le 2 décembre

Au mépris de la réserve à laquelle elle est en principe tenue, l'Église portugaise a déjà commencé à donner des consignes de vote pour les élections législatives intermédiaires qui auront lieu le 2 décembre prochain. Prêtres, évêques et archevêques militent ouvertement en faveur des partis de droite et dénoncent d'ores et déjà l'abstention, susceptible de favoriser la gauche, comme « un grave péché ».

De notre correspondant à Lisbonne

LES trois partis de la droite et du centre portugais, qui se sont récemment regroupés dans une « alliance démocratique » pour mener la campagne électorale du 2 décembre, ont déjà un air de poids. L'appareil de l'Église, convaincus que l'augmentation des abstentions jouera en faveur des partis de gauche, un bon nombre d'ecclésiastiques de tout rang ont entrepris de se lancer personnellement dans la bataille en inculquant à leurs fidèles d'idée selon laquelle l'abstention est « un grave péché ».

Tel est, par exemple, le sens de l'intervention, à Fatima, devant des milliers de pèlerins, de Mgr Custodio Pereira, ancien archevêque de Lourenço Marques, (Mozambique). Selon lui, « Les chrétiens doivent voter et bien voter le 2 décembre, car s'ils restent chez ce jour-là, ils trahiront Dieu et patrie ». Mgr Pereira, dont les propos ont trouvé un grand écho dans la presse conservatrice, défend aussi le droit pour le clergé de prendre une part active dans les événements les plus importants de la vie nationale. Il estime que personne ne pourra empêcher l'évêque ou le prêtre de dire ce qu'il pense, y compris au cours de meetings

politiques. Il souligne en particulier le rôle des curés de campagne, dont le devoir est « d'éclairer les fidèles les moins politisés ». L'un d'eux a pris la consigne à la lettre en critiquant ouvertement l'actuel gouvernement et son premier ministre, Maria de Lourdes Pintasilgo, dans un sermon auquel celle-ci assistait discrètement. Catholique très pratiquante, Maria de Lourdes Pintasilgo confia son irritation à son entourage sans pourtant protester officiellement.

Mgr Enrico Nogueira, archevêque de Braga, soutient pour sa part que « voter est un droit et un devoir » et qu'il s'agit même d'un geste pourvu « d'une valeur religieuse ». Rien, dit-il, ne doit empêcher les chrétiens de se rendre aux urnes le 2 décembre, pas même la messe dominicale, dès lors qu'il faut « barrer la route aux partis dont les programmes théoriques et pratiques nient la justice, les droits essentiels de la personne humaine et l'action de l'Église ». Il critique dans la même lancée le Parlement dissous, dont « les majorités occasionnelles » ne traduiraient pas, selon lui, « la volonté réelle de l'électorat ». Pour l'archevêque, les lois votées par ce Parlement ont

été « injustes, peu honorables et dotées d'une légalité douteuse ».

Son adjoint, l'évêque auxiliaire Manuel Cabral a, quant à lui, fustigé les partis de gauche en ces termes : « Les matérialistes de l'Occident sont comme de l'argile dans les mains des Soviétiques. C'est pourquoi il vaut mieux manquer la messe pour aller voter que de ne pas voter pour aller à la messe. »

La gauche proteste naturellement avec la plus grande énergie contre ce genre de déclaration. Le journal philocommuniste de Lisbonne, *Diário de Lisboa*, fait remarquer par exemple que la loi électorale en vigueur depuis le mois de mai dernier prévoit de lourdes amendes et même jusqu'à deux ans de prison pour les ministres des cultes qui utilisent leurs fonctions à des fins électorales.

Appelés à se rendre quatre fois aux urnes d'ici à la fin de l'an prochain, — législatives intermédiaires le 2 décembre, municipales une semaine plus tard, législatives normales au printemps prochain et présidentielles en automne 1980 —

les citoyens portugais se sentent découragés à l'avance, car la cuisine habituelle des partis empêche un dénouement net de l'imbrroglio politique actuel. D'ores et déjà les commentateurs attitrés font valoir qu'aucune majorité ne sortira du prochain scrutin.

Considération qui fait monter le taux d'abstention prévisible à près de 30 %, selon les estimations les plus fréquentes.

Ce taux était de 8,5 % lors des élections de l'Assemblée constituante, en 1975, et de 16,5 % un an plus tard, lors des élections de la première Assemblée législative.

Les formations conservatrices rappellent, devant ce découragement général, qu'elles avaient opté pour le vote obligatoire lors de l'élaboration de la Constitution et elles reprochent au parti socialiste d'avoir refusé ce principe.

Le parti communiste avait lui aussi empêché l'adoption de cette clause, estimant à juste titre qu'il faisait le plein de ses voix sans recourir à ce genre de contrainte.

José Alves

